

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Réditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hôpital Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-639574

par courrier

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1430

Actif  Pensionné(e)  Autre

Nom & Prénom : ENNASR BENDAOUD

Date de naissance : 31/12/1953

Adresse : LOT. ARD ELKABIR N°17 ROUTE D'AREMOUN CASABLANCA

Tél. : 0661 321200 Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

11 AOUT 2021  
H. HAKANI

MUPRAS

Autorisation CNPD N° : A-A-215/2019

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : <input type="text"/>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

## **ANALYSES - RADIOPHARMACIES**

Cachet et signature du Choriste et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Patient	Date des Spins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	T M	
Centre de Kinesitherapie Casablanca	24/06/2012	15			3000,00
Centre de Kinesitherapie Casablanca	24/06/2012	15			3000,00

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Important :**

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H  
26533412 21433552  
00000000 00000000  
D 00000000 00000000  
26533412 21433552

#### (Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتورة هدى ابن عبد الجليل  
اختصاصية في أمراض العظام و المفاصل

Nom et Prénom :

Mr Ennas Ben daoud

Casablanca le : 18/6/21

→ Beebe sciatalgie

⇒ Kinésithérapie

a beebe aetalgique (IR, massage

doux douerachement) et

refforcement de la muscu

abdominal

Fait 2 séances / sem

≈ 15

Dr IBN ABDELJALIL II.  
Rhumatologue  
Immeuble 12 la Commune Appt 3  
Angle Route D'Azemmour & Bd Sidi Abderahmane Casablanca

Angle Route D'Azemmour & Bd Sidi Abderahmane, Imm. de la Commune, Appt. 3, 3ème étage - Casablanca

Tel 05 22 89 38 88 / 95 E-mail ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr



## CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE

Kinésithérapie en Orthopédie et Traumatologie du sport  
Traitement de la douleur*ACC*  
*259801***Abderrahim DEZZAZ**  
Professeur Agrégé en Physiothérapie  
Diplômé de l'Université de Bruxelles

SARL au Capital dè	500 000,00 DH
RC	423525
AUTORISATION N°	5113 du 10/07/2017
PATENTE N°	34257424
IF	33632533
ICE	002182423000042
CNSS	1362804

**ENNUSR BENDAOUD**

CASABLANCA

Devis N°	Date	Patient	Assurance Patient
DE21/0072	24/06/2021	0836	MUPRAS

Quantité	Désignation	P.U. HT	Montant HT
15	Séance de kinésithérapie AMM10 + AMM10/2 + IR x 0,75	200,00	3 000,00

NET A PAYER

3 000,00

Arrêté le présent devis à la Somme de :

trois mille Dhs

*Centre Dezzaz de Kinésithérapie  
171 Rue Hadj Omar Rifi  
Casablanca  
Tél: 05 22 31 83 59*

171, Rue Hadj Omar Rifi - Derb BENJIDA - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 31 83 59 - GSM : 06 61 10 30 23

Mail : dezzaz@hotmail.fr - Site : www.kinedezzaz.com



**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

# DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 24.06.2021

## A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 1430 e-mail : benemnouar55@gmail.com Phone : 066.132.12.02

Nom et Prénom de l'adhérent : ENNASR BENDAOUD

Nom et Prénom du bénéficiaire : ENNASR BENDAOUD

## A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné :

Estime quel l'état de santé de Mlle, Mme, M.

Nécessite 15 jours de traitement

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

15 AMM 10

CENTRE DEZZAZ DE KALISTHÉRAPIE  
171 Rue Haj Omar Rifi  
Casablanca  
Tél: 05 22 31 83 59

Une hospitalisation de (approximatif) .....

A (préciser l'établissement hospitalier) .....

## STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

Cachet, date et signature du praticien



## A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.



CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE  
Kinésithérapie en Orthopédie et Traumatologie du sport  
Traitement de la douleur

**Abderrahim DEZZAZ**

Professeur Agrégé en Physiothérapie  
Diplômé de l'Université de Bruxelles

SARL au Capital de	500.000,00 DH
RC	423525
AUTORISATION N°	5113 du 10/07/2017
PATENTE N°	34257424
IF	33632533
ICE	002182423000042
CNSS	1362804

**ENNCSR BENDAOUD**

CASABLANCA

Facture N°	Date	Patient	Assurance Patient
FA21/0145	11/08/2021	0836	MUPRAS

Quantité	Désignation	P.U. HT	Montant HT
15	Séance de kinésithérapie AMM10 + AMM10/2 + IR x 0,75	200,00	3 000,00

NET A PAYER

3 000,00

Arrêté la présente Facture à la Somme de :

trois mille Dhs

Centre Dezzaz de Kinésithérapie  
171 Rue Hadj Omar Rifi  
Casablanca  
Tél : 05 22 31 83 59

171, Rue Hadj Omar Rifi - Derb BENJDA - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 31 83 59 - GSM : 06 61 10 30 23

Mail : dezzaz@hotmail.fr - Site : www.kinedezzaz.com



CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE  
Kinésithérapie en Orthopédie et Traumatologie du sport  
Traitement de la douleur

**Abderrahim DEZZAZ**

Professeur Agrégé en Physiothérapie  
Diplômé de l'Université de Bruxelles

Calendrier des séances de kinésithérapie

	Date de la seance	Nom et Prenom
1	28/06/2021	ENNUSR BENDAoud
2	01/07/2021	ENNUSR BENDAoud
3	06/07/2021	ENNUSR BENDAoud
4	09/07/2021	ENNUSR BENDAoud
5	12/07/2021	ENNUSR BENDAoud
6	16/07/2021	ENNUSR BENDAoud
7	19/07/2021	ENNUSR BENDAoud
8	24/07/2021	ENNUSR BENDAoud
9	26/07/2021	ENNUSR BENDAoud
10	28/07/2021	ENNUSR BENDAoud
11	31/07/2021	ENNUSR BENDAoud
12	02/08/2021	ENNUSR BENDAoud
13	04/08/2021	ENNUSR BENDAoud
14	09/08/2021	ENNUSR BENDAoud
15	11/08/2021	ENNUSR BENDAoud

CENTRE DEZZAZ DE KINESITHERAPIE  
171 Rue Hadj Omar Riff  
Casablanca  
Tél: 05 22 31 83 59